

De: AP069_CRAOUX <craoux@apachearchitectes.com>
Envoyé: mardi 14 avril 2026 09:25
À: Cabinet Courbi
Cc: ALLIAUD Yannick (yannick.alliaud@gmail.com)
Objet: RE: Suivi écologique du chantier de construction du groupe scolaire LES CRAOUX

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

- adapter le calendrier de début des travaux en période favorable afin de respecter le cycle de vies des espèces les plus sensibles du site et éviter la période de nidification qui a lieu au printemps ;

Malgré le décalage de chantier, l'OPC a toujours revu le planning en respectant le cycle de vies des espèces les plus sensibles du site.

- mettre en place une sécurisation du chantier par un balisage ;

Le chantier est clôturé depuis son démarrage.

- programmer des réunions de chantiers régulières pour donner des consignes dans le cadre de la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) visant le niveau or ;

Des réunions de chantier ont lieu toutes les semaines. L'AMO BDM est venu à plusieurs réunions au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La vigilance concernant les exigences BDM Or est présente depuis le début du chantier par la Maitrise d'oeuvre.

- créer un bassin de rétention et une noue d'infiltration pour les eaux pluviales dimensionnés pour une pluie d'occurrence centennale ;

La note hydraulique justifie la gestion de l'eau pour les pluies d'occurrence centennale, notamment grâce à la perméabilité élevée du projet et un grand bassin de rétention à l'Est de la cour

- réaliser des aménagements paysagers et procéder à la préservation d'un vieux chêne d'intérêt local situé au sud-ouest du site ;

Le projet est largement végétalisé, avec des arbres (+ de 90) mais aussi une attention à la diversification des strates basses et arbustives, adaptées au climat et présentant des intérêts écologiques pour la faune

Afin de préserver le chêne au Sud ouest de la parcelle, un mur de soutènement a été réalisé pour nous permettre de réaliser le projet d'aménagement tout en lui conservant sa hauteur de collet et un espace nécessaire autour de ses racines

- adapter l'éclairage nocturne afin d'atténuer les nuisances sur la faune ;

Concernant les 10 bornes de hauteur 1m, il n'est pas prévu d'abaissement de puissance ou d'extinction.

Concernant les 15 luminaires sur mâts, il est prévu un abaissement de puissance tel que :

Allumage - 23:30 = 100 %

23:30 - 5:00 = 50 %

5:00 - Extinction = 100 %

- prendre en compte les enjeux d'intégration visuelle du projet, en particulier par l'aménagement d'espaces verts ;

Espaces végétalisées et arbres hautes tiges sur le parvis devant du bâtiment, et également le long du parking enseignant (en plus d'un aménagement paysager conséquent dans l'enceinte de l'école, avec une avant cour et une grande cour inspirée cours Oasis)
Haies autour des clôtures à l'arrière des cours pour créer un écrin de verdure

Bonne journée,

Cordialement,

Marie GRANDHAY-LAVIGNE | 07 89 73 85 51

Agence APACHE OCCITANIE
21 rue des balances 34000 MONTPELLIER
tel. +33(0)4 67 63 46 61

De : Cabinet Courbi <contact@cabinet-courbi.fr>

Envoyé : jeudi 9 avril 2026 09:36

À : AP069_CRAOUX <craoux@apachearchitectes.com>

Cc : ALLIAUD Yannick (yannick.alliaud@gmail.com) <yannick.alliaud@gmail.com>

Objet : Suivi écologique du chantier de construction du groupe scolaire LES CRAOUX

Madame,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique,
nous intervenons en qualité de maître d'œuvre d'un permis d'aménager sur le terrain situé entre le groupe scolaire et l'avenue Jean Monnet,
pour la réalisation d'un ensemble de services et de commerces liés à l'activité agricole.

Dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas, considérant que les projets sont liés au sens du code de l'environnement, la DREAL nous demande d'indiquer la façon dont le chantier du groupe scolaire a réalisé les engagements des 7 mesures d'atténuation des impacts potentiels sur l'environnement (page 2 de l'arrêté ci-joint).

Pourriez-vous répondre sommaire par quelques lignes ? (dans la journée si possible)

- adapter le calendrier de début des travaux en période favorable afin de respecter le cycle de vies des espèces les plus sensibles du site et éviter la période de nidification qui a lieu au printemps ;
- mettre en place une sécurisation du chantier par un balisage ;
- programmer des réunions de chantiers régulières pour donner des consignes dans le cadre de la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) visant le niveau or ;
- créer un bassin de rétention et une noue d'infiltration pour les eaux pluviales dimensionnés pour une pluie d'occurrence centennale ;
- réaliser des aménagements paysagers et procéder à la préservation d'un vieux chêne d'intérêt local situé au sud-ouest du site ;
- adapter l'éclairage nocturne afin d'atténuer les nuisances sur la faune ;
- prendre en compte les enjeux d'intégration visuelle du projet, en particulier par l'aménagement d'espaces verts ;

Vous en souhaitant une bonne réception et vous en remerciant par avance.

Cordialement.



Philippe GLEIZE

Géomètre-Expert Foncier DPLG

Urbaniste

Cabinet COURBI

380 rue d'Aquitaine

84 100 ORANGE

T 04 90 34 06 57

contact@cabinet-courbi.fr

- <https://orca-geometre-expert.com/>

-

